Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Site du collège Jean Monnet (Lusignan) > Vie de l'élève > L'UNSS https://etab.ac-poitiers.fr/coll-lusignan/spip.php?article3888 - Auteur : Monsieur DUBREUIL Michel

ASSOCIATION SPORTIVE

la licence UNSS 2019 / 2020

publié le 29/09/2019



Comment participer à l'UNSS en 2019 / 2020.

Descriptif:

Feuille d'inscription, information, calendrier, convocation

Votre enfant a la possibilité de participer le mercredi après-midi à l'association sportive du collège Jean MONNET de Lusignan de façon régulière, souvent ou chaque semaine. Pour une assurance de 20€, il aura accès régulièrement à de beaux événements et à des activités variées : handball, basket-ball, volley-ball, natation, équitation, danse, boxe, rugby, tennis de table, athlétisme d'hiver et d'été, cross, Activités Physiques de Pleine Nature (course d'orientation, VTT, tir à l'arc, golf, canoë, kayak, run and bike,...).

Pour tous ceux qui étaient licenciés en 2018 / 2019, votre licence reste valide tout le mois de septembre ! N'attendez pas le dernier jour pour vous réinscrire !!!

En pièces jointes, des documents à imprimer et à renseigner (ou que votre enfant peut demander à son professeur d'EPS).

- l'autorisation parentale à compléter
- le calendrier complet pour chaque mercredi arrivera prochainement : riche et complet de toutes les activités proposées cette année (rencontres et déplacements)
- Les catégories d'âge 2019/2020

Le certificat médical n'est plus demandé pour prendre une licence UNSS : votre enfant est considéré dans le temps scolaire le mercredi après-midi ou durant un entraînement entre 12h00 et 13h00 au collège.

Il doit s'inscrire rapidement pour que nous lui prenions une licence UNSS, afin de monter dans le bus et se déplacer (couverture par l'assurance de l'UNSS).

Si votre enfant ne participe pas à un déplacement dans un autre collège de la Vienne, il aura la possibilité de s'entraîner pour des compétitions à venir ou pour évoluer simplement :

- le mercredi après-midi de 12 h 30 à 14 h 30.
- le mardi de 12 h 15 à 13 h 10 tous les 15 jours, selon l'information diffusée sur les panneaux "UNSS".

Il lui faudra vérifier sur les tableaux de l'Association Sportive ce qui sera organisé les mercredis suivants. Vous serez informés aussi sur le site internet du collège avec plus de détails que sur le calendrier. Retrouvez et vérifiez régulièrement dans la rubrique "Accès rapide", puis le logo "UNSS", les informations pour les deux ou trois mercredi suivants.

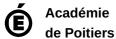
Votre enfant devra s'inscrire **obligatoirement** sur le cahier "Association Sportive du collège Jean Monnet - UNSS" à la Vie Scolaire avant le jeudi 13h pour le mercredi suivant (nous devons réservez avant lee jeudi 13h, le nombre de places nécessaires dans le bus pour le mercredi suivant).

Des convocations vont également être mises en place pour chaque mercredi, afin que vous soyez informés

de l'activité du mercredi suivant, de l'heure à laquelle vous devez récupérer votre enfant ou si vous l'autorisez à rentrer seul, uniquement sur Lusignan à pieds ou vélo.

Documents joints

- Calendrier_UNSS_district_sud_vienne_2019_2020 (PDF de 148.3 ko)
- catégories d'âge UNSS 2019/2020 (Word de 15 ko)
- info autorisation parentale Licence UNSS sept 2019 (Word de 71.4 ko)



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.